

Le changement climatique est l'un des plus grands défis auxquels sont confrontées les générations actuelles et futures. Il est lié à divers problèmes environnementaux, dont la pollution atmosphérique et les températures extrêmes. La pollution atmosphérique est déjà une cause importante de mortalité et d'invalidité, et ses conséquences seront sans doute encore plus graves à l'avenir si des mesures appropriées ne sont pas mises en œuvre. Selon les projections, la pollution de l'air extérieur pourrait provoquer de 6 à 9 millions de décès prématurés par an, dans le monde, à l'horizon 2060 ; par ailleurs, les arrêts-maladie, les dépenses de santé et la baisse de la production agricole en résultant pourraient se traduire par une perte de PIB mondial de 1 % (OCDE, 2015^[1]).

Dans les pays de l'OCDE, la pollution de l'air ambiant (extérieur) et à l'intérieur des habitations (air intérieur), a été responsable d'environ 40 décès pour 100 000 habitants en 2016 (Graphique 4.16). Les taux de mortalité sont compris entre plus de 80 décès pour 100 000 habitants en Lettonie, en Hongrie et en Lituanie et moins de 15 en Nouvelle-Zélande et au Canada. Parmi les pays partenaires, ils sont particulièrement élevés en Inde et en Chine (140 environ), et également supérieurs à ceux de la plupart des pays de l'OCDE en Fédération de Russie et en Indonésie.

Les températures extrêmes sont une autre conséquence du changement climatique. Les fortes chaleurs aussi bien que les froids intenses peuvent provoquer des problèmes de santé, comme cela s'est produit dans certains pays de l'OCDE ces dernières décennies. Les grands froids ont généralement des conséquences plus importantes sur la mortalité que les vagues de chaleur, surtout en Europe de l'Est et dans les pays nordiques. Les canicules sont cependant à l'origine d'un nombre substantiel de décès certaines années. Les températures record enregistrées au cours de l'été 2003, par exemple, ont entraîné la mort d'environ 80 000 personnes en Europe, et les canicules de l'été 2015 ont causé plus de 3 000 décès rien qu'en France.

Les taux de mortalité due aux températures extrêmement froides sont nettement plus élevés en Lituanie, en Lettonie et en Estonie que dans les autres pays de l'OCDE avec plus de 1 400 décès par million d'habitants depuis 2000 (Graphique 4.17). Quoique manifestement liés aux rigueurs naturelles du climat de ces pays, ils ne doivent pas être considérés comme inévitables – le Canada, l'Islande et la Norvège, par exemple, ont recensé moins de 80 décès par million d'habitants au cours de la même période. Il y a lieu de penser que ces décès ont parfois à voir aussi avec une consommation excessive d'alcool. En Finlande, par exemple, 46 % des hommes et 24 % des femmes qui sont morts de froid entre 2015 et 2017 étaient alcoolisés.

La chaleur extrême a été responsable de 82 décès par million d'habitants au Japon, pays qui précède au classement la France (39), la Belgique (28) et les États-Unis (21). Alors que le nombre total de décès dus au froid est resté relativement stable depuis 2000, celui des décès dus aux fortes chaleurs accuse une tendance à la hausse, et a enregistré des niveaux record en 2003 et 2010 (Graphique 4.18).

Des politiques intersectorielles s'imposent pour atténuer les conséquences du changement climatique. Les pays peuvent d'ores et déjà prendre des dispositions pour lutter contre la pollution et ses effets sur la santé, par exemple en créant des partenariats avec différents intervenants internationaux, nationaux et locaux, notamment les autorités municipales et les ministères de l'industrie, de l'environnement, des transports et de l'agriculture. Le gaz en bouteille, par exemple, peut remplacer les combustibles solides pour la cuisine, ce qui diminuerait le nombre de décès dus à la pollution intérieure. La réduction de la culture sur brûlis et celle des émissions des véhicules motorisés et des industries abaisseraient la pollution de l'air extérieur. Les systèmes de santé peuvent également jouer un rôle en se préparant à traiter les nouvelles maladies susceptibles

d'apparaître avec l'évolution des conditions climatiques, en promouvant la consommation d'aliments produits durablement et en réduisant l'empreinte carbone des établissements de santé. Les prestataires de services de santé peuvent en outre diminuer l'empreinte environnementale des hôpitaux et des établissements d'accueil médicalisé en encourageant une alimentation plus saine, la réduction des déchets et l'efficacité énergétique (Landrigan et al., 2018^[2] ; OCDE, 2017^[3]).

Définition et comparabilité

La pollution de l'air à l'intérieur des habitations (air intérieur) résulte de l'utilisation de combustibles polluants, principalement pour la cuisine. La pollution de l'air ambiant (air extérieur) provient des émissions de l'activité industrielle, des ménages, des automobiles et des camions, qui produisent un mélange complexe de polluants atmosphériques dont beaucoup sont nocifs pour la santé. Parmi ces derniers, les particules fines sont ceux qui ont les effets les plus sensibles sur la santé humaine. Les combustibles polluants comprennent les combustibles solides comme le bois, le charbon, les déjections animales, le charbon de bois, les résidus agricoles et le kérosène. La mortalité qui leur est imputable est calculée en associant dans un premier temps les informations relatives à la hausse du risque (ou du risque relatif) de maladie résultant de l'exposition à ces substances à des informations sur l'exposition globale de la population (la concentration moyenne annuelle de particules auxquelles la population est exposée par exemple). En appliquant cette fraction à la charge de morbidité totale (par exemple les maladies cardiopulmonaires exprimées en nombre de décès ou en années de vie corrigées de l'incapacité), on obtient le nombre total de décès résultant de l'exposition à la pollution de l'air intérieur ou extérieur.

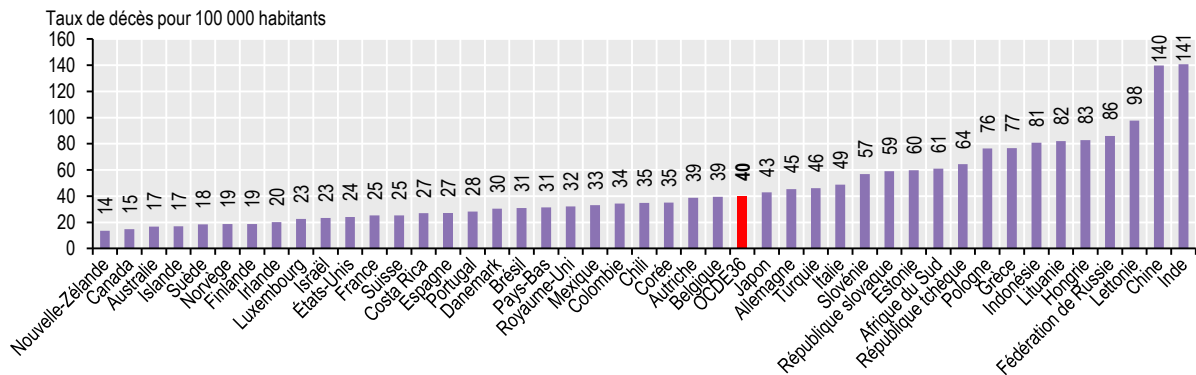
Les données sur les décès dus aux températures extrêmes proviennent des registres nationaux des causes de décès rassemblés dans la Base de données de l'OMS sur la mortalité. Les décès retenus sont ceux dus à l'exposition à une chaleur naturelle excessive (code X30 de la CIM-10) et à l'exposition à un froid naturel excessif (X31).

Il est à noter que, aussi bien pour la pollution de l'air que pour les décès liés aux températures extrêmes, les données sont issues d'estimations de l'OMS qui ne coïncident pas nécessairement avec les chiffres publiés par les pays.

Références

- [2] Landrigan, P. et al. (2018), « The Lancet Commission on pollution and health », *The Lancet*, vol. 391, n° 10119, pp. 462-512, [http://dx.doi.org/10.1016/s0140-6736\(17\)32345-0](http://dx.doi.org/10.1016/s0140-6736(17)32345-0).
- [3] OCDE (2017), « Healthy people, healthy planet – The role of health systems in promoting healthier lifestyles and a greener future », OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/health/healthy-people-healthy-planet.htm>.
- [1] OCDE (2015), *Les conséquences économiques du changement climatique*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264261082-fr>.

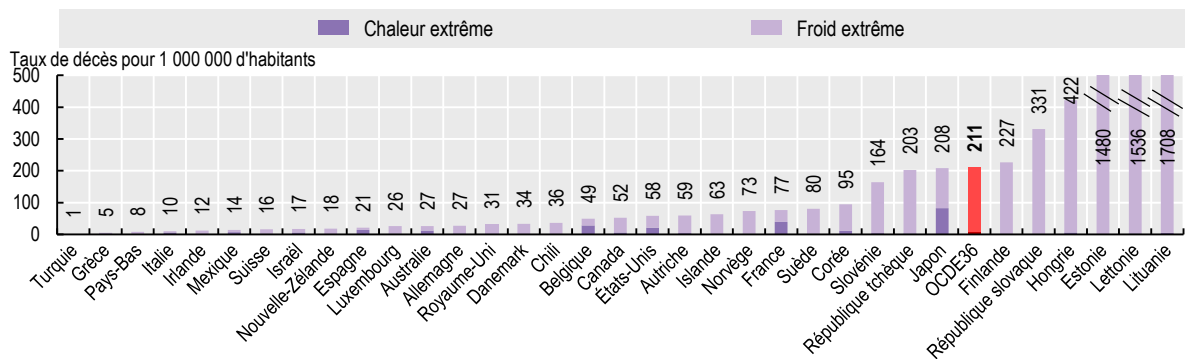
Graphique 4.16. Taux de mortalité imputable à la pollution de l'air extérieur et intérieur, 2016



Source : Base de données de l'Observatoire de la santé mondiale, OMS.

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934068116>

Graphique 4.17. Taux cumulé de mortalité due à la chaleur et au froid extrêmes, 2000-17

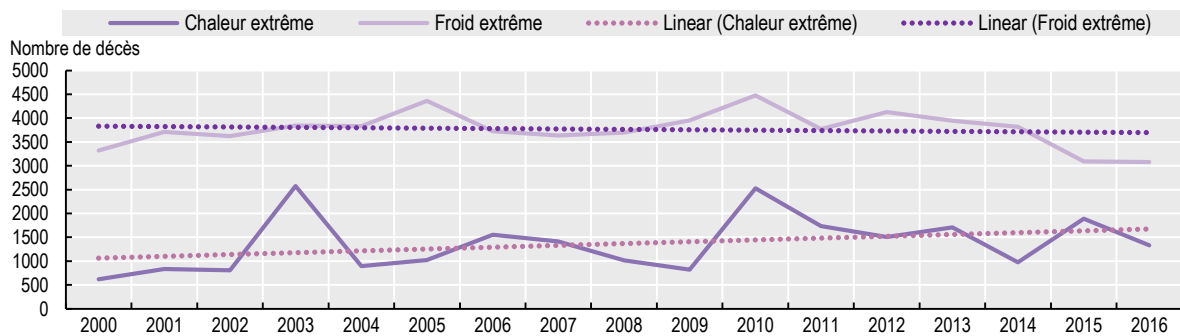


Note : La Lituanie, la Lettonie et l'Estonie affichent des taux cumulés de mortalité supérieurs à 500 pour 1 000 000 d'habitants. Le graphique est tronqué à ce niveau pour permettre une meilleure comparaison des données.

Source : Base de données de l'OMS sur la mortalité.

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934068135>

Graphique 4.18. Nombre de décès dus à la chaleur et au froid extrêmes dans l'OCDE-36, 2000-16



Source : Base de données de l'OMS sur la mortalité.

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934068154>



Extrait de :
Health at a Glance 2019
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/4dd50c09-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Pollution atmosphérique et températures extrêmes », dans *Health at a Glance 2019 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/e3a77968-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.